



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



74^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DES MINISTRES



Monsieur **ZO'O MINTO'O** élu
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Flash Infos Spécial
du 1er octobre 2024

S M M A I R E



- **Le communiqué final 3**
- **Extrait du discours de son Excellence
Monsieur Ousmane SONKO,
Premier Ministre du Sénégal 4**
- **Extrait du discours de Monsieur Emile ZERBO,
Ministre de l'Administration territoriale et de la
mobilité du Burkina Faso, Président du Comité
des Ministres 6**



COMMUNIQUE FINAL

74^{ème} réunion (session extraordinaire) du Comité des Ministres de l'ASECNA

Monsieur Prosper ZO'O MINTO'O élu Directeur général

Monsieur Prosper ZO'O MINTO'O, de nationalité Gabonaise a été désigné nouveau Directeur général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), à l'issue de la 74^{ème} Réunion (session extraordinaire) du Comité des Ministres de l'Agence tenue le 27 septembre 2024 à Dakar.

Le nouveau Directeur général qui prendra fonction le 1er janvier 2025 pour un mandat de quatre (04) ans renouvelable une fois occupe présentement les fonctions de Directeur du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est un Ingénieur de l'aviation civile sorti de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) de Toulouse. Il a également obtenu d'autres diplômes d'Ingénieur en électronique appliquée à l'Ecole Nationale des Sciences appliquées (INSA) de Toulouse et à l'Institut National Supérieur des Ingénieurs de Libreville.

Il succédera à ce poste, à Monsieur Mohamed MOUSSA, de nationalité nigérienne qui était en fonction depuis 2017 et a effectué deux (02) mandats.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Ousmane SONKO, Premier Ministre de la République du Sénégal.

Dans son discours, il a insisté sur l'importance stratégique de l'ASECNA pour ses Etats membres. Il a indiqué que l'ASECNA, 65 ans après sa création, est devenue un centre d'excellence mondialement reconnu. Monsieur SONKO a précisé que l'Agence a surtout su s'adapter à l'évolution très rapide dans le domaine de l'aviation civile et aujourd'hui notre institution communautaire est à la pointe de la technologie dans tous les domaines et la désignation d'un nouveau Directeur général pour l'ASECNA est un pari pour le futur.

Auparavant, le Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité du Burkina Faso, Président du Comité des Ministres, Monsieur Emile ZERBO, a fait le point des importantes réalisations de l'ASECNA au cours des dernières années. Il a souligné que l'ASECNA est un outil précieux pour appuyer la volonté commune des Etats de fédérer le continent africain pour une gestion collective d'un ciel unique et harmonisé. Une vision qui cadre parfaitement avec la volonté affichée par l'Union africaine de faire du transport aérien un levier essentiel du développement en Afrique. C'est dans ce cadre que se situe le lancement du Marché Unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), avec pour objectif de libéraliser le ciel africain et ainsi favoriser la connectivité entre pays et espaces régionaux.

Le Directeur général sortant Monsieur Mohamed MOUSSA a été chaleureusement félicité par le Comité des Ministres pour la grande résilience aux difficultés et les hautes performances réalisées au profit de l'ASECNA et du développement de l'aviation civile africaine.

Fait à Dakar, le 27 septembre 2024

Extrait du discours de son Excellence Monsieur Ousmane SONKO, Premier Ministre du Sénégal

Dans son discours le Premier Ministre a d'abord souhaité la bienvenue aux participants au nom de son Excellence Bassirou Diomaye FAYE, Président de la République, du gouvernement et du peuple sénégalais

Extrait

« L'Union Africaine a lancé le 28 janvier 2018 à Addis-Abeba, le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique. Ce protocole, signé à ce jour par près d'une trentaine de pays, se présente comme un véritable accélérateur du processus de mise en œuvre de la déclaration de Yamoussoukro (1999) sur la libéralisation du ciel africain en vue de promouvoir le transport aérien sur le continent.

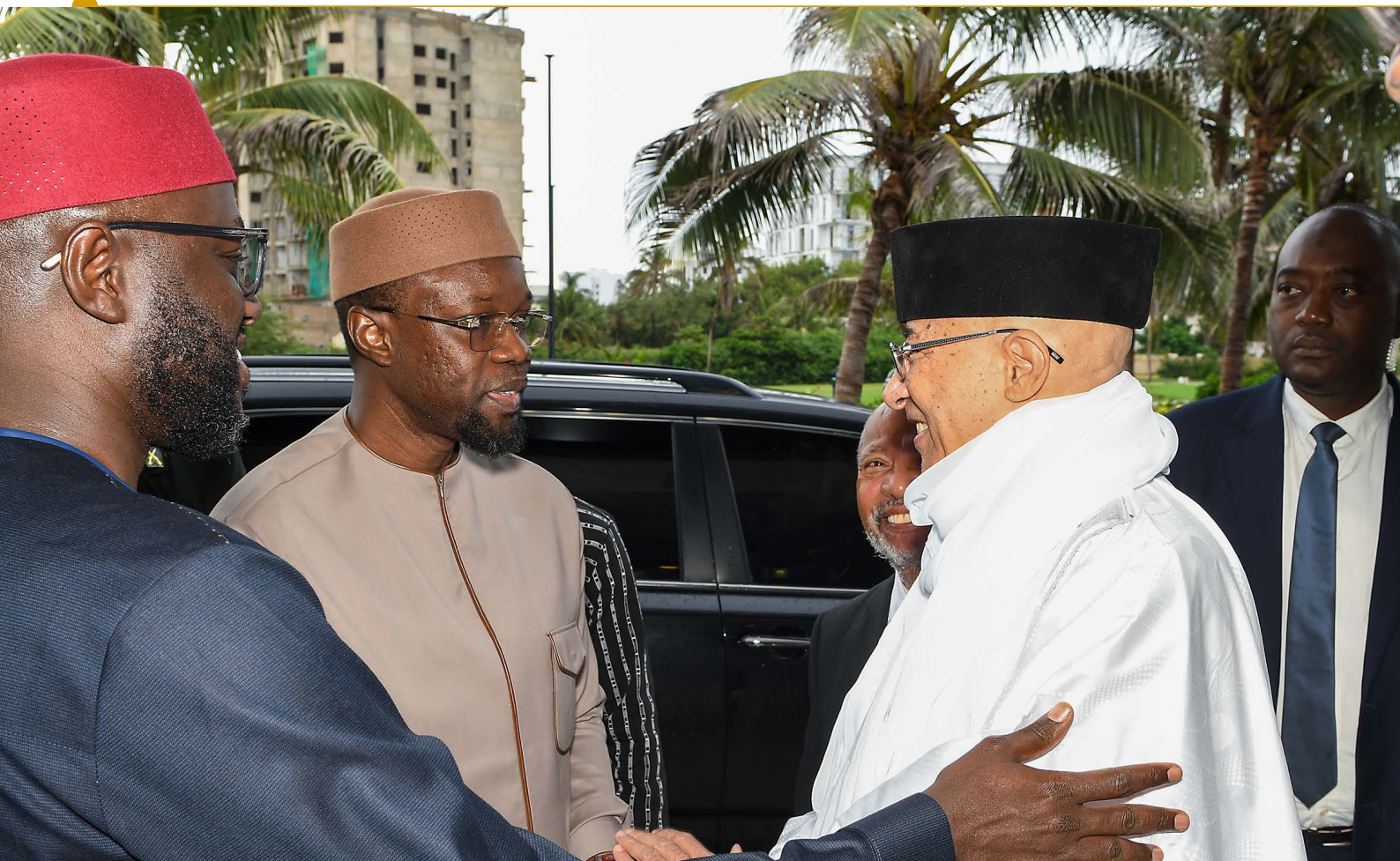
Les experts estiment que l'opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien Africain qui constitue l'un des 12 projets phares de l'agenda 2063 de l'Union Africaine devrait permettre la création de 300 000 emplois directs et de deux millions d'emplois indirects sur le continent.

Ces chiffres mettent en exergue l'importance du transport aérien pour le développement de l'Afrique »

« En effet, dans le domaine du transport aérien, nos pays disposent d'un atout majeur. Il s'agit de l'ASECNA, un formidable outil de coopération créé il y'a 65 ans à 270km d'ici, à Saint Louis. L'ASECNA est non seulement un instrument d'intégration mais surtout le bras technique des Etats pour un développement harmonieux du secteur des transports aérien.



- Au fil des années, la solidarité sur laquelle est bâtie l'ASECNA s'est renforcée et l'Agence est devenue un centre d'excellence mondialement reconnu.
- L'ASECNA a surtout su s'adapter à l'évolution très rapide dans le domaine de l'aviation civile et aujourd'hui notre institution communautaire est à la pointe de la technologie dans tous les domaines.
- Cette capacité d'adaptation elle en aura besoin au cours des prochaines années au regard des profondes mutations qui se profilent dans le futur. C'est à ce titre que votre présente session revêt une importance particulière.



En effet, la désignation d'un nouveau Directeur Général pour l'ASECNA est un pari pour le futur ».

« En effet, les bouleversements et les évolutions qui se profilent au cours des prochaines années dans le monde aéronautique commandent à l'ASECNA une veille permanente pour profiter des opportunités qu'offrent certaines nouvelles technologies. La navigation par satellite, l'intelligence artificielle, l'expansion des drones, les évolutions dans le domaine des télécommunications, la nouvelle génération d'équipements de navigation installés sur les aéronefs, les projets de construction d'aéroports modernes dans la plupart des pays membres de l'Agence, les menaces d'actes illicites contre les aéronefs et les installations aéroportuaires, la forte croissance du trafic aérien attendu dans les prochaines années en Afrique sont autant de données à prendre en compte dans la stratégie future de croissance de l'ASECNA.

- Au cours de cette session dédiée à la
- désignation du nouveau Directeur Général de
- l'agence, vous devez donc avoir à l'esprit que
- les Etats membres, les clients de l'ASECNA
- que sont les compagnies aériennes et le
- personnel de l'ASECNA attendent avec
- espoir un manager compétent et visionnaire,
- capable de porter les ambitions de l'Agence
- pour le futur.
- Cependant, je ne doute pas de la perspicacité
- de votre Comité et j'ai bon espoir que vos
- travaux aboutiront à des résultats à la
- satisfaction de tous.
- D'ores et déjà, je puis vous assurer que les
- plus Hautes Autorités de mon pays suivent
- avec intérêt les activités de l'ASECNA dont
- Dakar abrite le siège depuis un demi-siècle.
- Mon gouvernement ne ménagera aucun
- effort pour apporter tout l'appui politique
- et institutionnel nécessaire à l'ASECNA,
- comme il l'a du reste fait depuis la création
- de l'agence. »

Extrait du discours de Monsieur Emile ZERBO,

Ministre de l'Administration territoriale et de la mobilité du
Burkina Faso, Président du Comité des Ministres

Président du Comité des Ministres, à l'entame de son discours a exprimé, au nom de ses collègues Ministres des pays membres de ASECNA, sa profonde reconnaissance à son Excellence Bassirou Diomaye FAYE, Président de la République, au Gouvernement et au peuple sénégalais pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux participants de cette session extraordinaire du Comité des Ministres.

Extrait

« Je n'ai nullement besoin de vous rappeler l'importance de notre présente session extraordinaire. En effet, lors de notre dernière réunion en juillet, nous nous étions accordés sur l'impérieuse nécessité de conduire avec la plus grande rigueur, le processus de sélection du nouveau Directeur Général de l'ASECNA.

A présent, toutes les étapes devant conduire à la nomination du futur patron de notre Agence communautaire sont achevées et les dossiers de candidatures seront soumis à votre sage décision.

La présente session de notre Comité a un seul point à son ordre du jour ; celui de la désignation du prochain Directeur Général qui prendra les rênes de l'Agence à partir du 1er janvier 2025. Au regard de l'importance et de la complexité de ses missions, la nomination d'un manager pour l'ASECNA est assurément une décision de grande portée pour nos Etats ».

« Outil d'intégration régionale et symbole de solidarité entre les Etats, l'Agence a



- surmonté toutes les difficultés depuis 65 ans
- pour offrir en exemple au reste du monde,
- cette expérience de gestion coopérative
- des espaces aériens de plusieurs pays. Une
- spécificité reconnue par l'Organisation de
- l'Aviation Civile Internationale qui en fait la
- promotion dans le reste du monde.
- Dans un secteur aussi technique que
- l'aviation, nos Etats ont plus que jamais
- besoin de l'ASECNA, une institution dotée
- d'une expertise pointue en la matière et
- des capacités financières nécessaires pour
- réaliser les importants investissements
- indispensables pour assurer la sécurité de la
- navigation aérienne dans notre espace.



L'ASECNA est également un outil précieux pour appuyer notre volonté commune de fédérer le continent africain pour une gestion collective d'un ciel unique et harmonisé. Une vision qui cadre parfaitement avec la volonté affichée par l'Union africaine de faire du transport aérien un levier essentiel du développement en Afrique. C'est dans ce cadre que se situe le lancement du Marche Unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), avec pour objectif de libéraliser le ciel africain et ainsi favoriser la connectivité entre pays et espaces régionaux ».

« Tout au long de nos concertations, je vous encourage à garder en permanence à l'esprit que celui sur qui portera notre choix devrait être avant tout un bon manager. En effet, diriger une entreprise aussi grande et complexe que l'ASECNA exige des capacités managériales particulières, une bonne connaissance de l'environnement international et une bonne maîtrise de ce domaine très technique de la fourniture de services de navigation aérienne.

Mais nous avons également besoin d'un grand visionnaire. A ce titre, le futur Directeur

Général devrait être doté d'une capacité à anticiper les évolutions futures dans le domaine technologique pour opérer les choix stratégiques les plus adéquats pour faire de l'ASECNA, le meilleur fournisseur de services de navigation aérienne sur le continent.

C'est pourquoi je vous exhorte, à examiner avec la plus grande rigueur les dossiers de candidature au poste de Directeur Général soumis à votre appréciation. Votre choix doit être guidé par la seule volonté de doter l'Agence d'un manager capable de relever les défis du futur et ayant une grande connaissance du domaine aéronautique. Car, en tant que premiers responsables du secteur des transports aériens dans vos pays respectifs, vous êtes conscients que les défis qui se posent à nos pays dans le domaine de l'aviation civile sont énormes et conditionnent le développement harmonieux de nos économies ».

Il a terminé son propos en rendant un hommage au Directeur Général sortant pour le formidable travail accompli au cours de son mandat.



Monsieur **ZO'O MINTO'O** élu
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation auprès de l'OACI

**999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation auprès de l'Union Africaine

**Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa, Kebele 20/21,
Tel : +251983934191.**